



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2008

DECISION N°2016-035/ARCEP/PT/SE/DFC/DMP/DAJRC/DRP/GU

portant approbation du catalogue d'offres de La Poste du Bénin SA pour  
l'année 2017

### LE CONSEIL DE REGULATION,

- VU la loi n°2014-14 du 09 juillet 2014 relative aux Communications Electroniques et à la Poste en République du Bénin;
- VU le décret n°2014-599 du 09 octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin ;
- VU le décret n°2014-561 du 24 septembre 2014 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- VU le décret n°2014-562 du 24 septembre 2014 portant nomination au Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- VU l'arrêté n°101/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 20 août 2014 fixant la limite du poids du courrier réservé au prestataire du service postal universel en République du Bénin ;
- VU l'arrêté n°117/MCTIC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 16 septembre 2014 fixant la liste des matières et objets interdits dans les envois postaux ;
- VU l'arrêté n°052/MENC/DC/SGM/CTAP/DGCEP/DRC/SA du 16 juin 2016 fixant les principes applicables au régime de l'autorisation d'exploitation des services postaux en République du Bénin ;
- VU la décision n°2016-024/ARCEP/PT/SE/DFC/DMP/DAJRC/DRP/GU du 13 juillet 2016 portant encadrement des tarifs applicables aux services postaux fournis par dérogation par les opérateurs postaux exerçant sous le régime d'autorisation ;
- VU la correspondance n°0727/ARCEP/SE/DAJRC/DMP/DRP/SGA/GU/2016 du 14 avril 2016 portant demande du projet de catalogue d'offres de services de La Poste du Bénin SA pour l'année 2017 ;



- VU la correspondance n°396/LPB/238/DEC/DDRPCI du 08 juin 2016 portant transmission du projet de catalogue d'offres de services ;
- VU la correspondance n°1774/ARCEP/SE/DMP/DAJRC/DRP/SGA/GU/2016 du 18 août 2016 relative aux observations et aux recommandations de l'ARCEP-BENIN sur le projet de catalogue transmis par La Poste du Bénin SA ;
- VU la correspondance n°373/DEC/DMQ-SP/SM du 03 octobre 2016 portant transmission de la version revue du projet de catalogue d'offres de services de la Poste du Bénin SA pour 2017 ;

Après en avoir délibéré en sa session du 20 décembre 2016 ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>:** Est approuvé le catalogue d'offres de services de La Poste du Bénin SA pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, tel qu'annexé à la présente décision.

**Article 2 :** La Poste du Bénin SA veille à la mise à jour de son catalogue d'offres de services dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

**Article 3 :** Le catalogue d'offres de services doit être publié par La Poste du Bénin SA dans sa version intégrale sur son site internet et par affichage dans toutes ses agences au plus tard trente (30) jours à compter de la notification de la présente décision.

**Article 4 :** La présente décision entre en vigueur à compter de sa date de signature. Elle sera notifiée à La Poste du Bénin SA et aux opérateurs titulaires d'autorisation d'exploitation des services postaux ouverts à la concurrence.

Elle sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 20 décembre 2016

### Ont siégé :

**Mesdames :** Myriam KAMARA SOGLO  
Sofiatou ONIFADE BABA-MOUSSA

**Messieurs :** Edouard WALLACE

Chabi Félicien ZACHARIE

Marcellin ILOUGBADE

N'unayon Hervé HOUNTONDJI

Théodore ALOKO

Urbain FADEGNON

Wilfrid Aubert Serge MARTIN

Le Président,



**Marcellin ILOUGBADE**

**Ampliations :**

<b>Original :</b>	1
<b>SE/ARCEP-BENIN :</b>	1
<b>MENC :</b>	1
<b>Opérateurs :</b>	9
<b>Archives :</b>	1